



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis DEP n° 2024 - 53		
Avis direct (expert délégué) Date : 23/09/2024	Objet : Demande de dérogation aux interdictions de manipulation de squamates dans le cadre d'une thèse de doctorat menée par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) et le CNRS de Chizé. Bas-Rhin (67)	Avis : favorable

Contexte

Une thèse visant à étudier l'écologie des reptiles aux abords des routes est mise en œuvre par la CEA et le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé (CEBC-CNRS) afin d'évaluer la qualité de ces habitats pour ces espèces et pouvoir fournir des préconisations en termes de gestion et de prise en compte dans les futures évaluations environnementales.

Pour mener cette thèse, la CEA dépose une demande de dérogation aux interdictions de capture de 6 espèces de squamates:

- *Podarcis muralis* (Lézard des murailles)
- *Zootoca vivipara* (Lézard vivipare)
- *Lacerta agilis* (Lézard des souches)
- *Anguis fragilis* (Orvet fragile)
- *Natrix helvetica* (Couleuvre helvétique)
- *Coronella austriaca* (Coronelle lisse)

Dans le cadre des études menées les actions principales seront :

- capture avec relâcher sur place après prise de mesure biométriques, sexage, photographies et pose de puce RFID (CMR).
- capture et détention provisoire au sein d'une arène portative afin de tester les capacités de franchissement de différents types de barrière et de différentes hauteurs. Ils seront relâchés ensuite sur leur site de capture.

Le demandeur a déjà débuté le suivi. Suite au retour d'expérience terrain, les photographies sont suffisantes pour une reconnaissance individuelle, hormis pour l'orvet fragile. La pose de puce RFID est donc proposée uniquement sur cette espèce.

Questions au CSRPN

L'avis du CSRPN est sollicité sur la question suivante :

- La délivrance d'une dérogation pour l'opération projetée nuit-elle au maintien, dans un état de conservation favorable, de la population de l'espèce dans son aire de répartition naturelle ?

Supports de réflexion

- cerfa et dossier

Analyse du CSRPN

L'étude proposée porte sur 3 axes principaux :

- Définir la qualité des habitats des bords de route
- Évaluer l'intérêt de la photo-identification dans les suivis individuels des squamates
- Étudier l'efficacité des barrières petite faune pour réduire la mortalité routière.

Une étude est citée permettant de développer des pièges-photos utilisables pour les squamates afin de déterminer s'ils utilisent ou non les passages à faune. Il serait intéressant d'obtenir le résultat de cette étude qui compléterait bien la demande ici présentée.

Par ailleurs, les hypothèses, les protocoles, les précautions sont bien construits pour répondre à des questions intéressantes sur l'utilisation de lieux de vie artificialisés par les squamates.

Il pourrait être intéressant d'aller plus loin en termes de réflexions sur l'utilisation spatiale de tels corridors écologiques, en croisant les résultats de cette étude avec les répartitions connues de ces reptiles dans cette région et en déduire les déplacements existants ou potentiels (voire à créer) pour les populations en place.

Avis du CSRPN

Favorable

Laurent Godé, expert-délégué, président de la
commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

